

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN

**CAUSE TARIFAIRE 2002
R-3463-2001**

**PROGRAMME DE PRODUITS
FINANCIERS DÉRIVÉS**

**TÉMOIN : RENÉ CHOUINARD
SOPHIE BROCHU**

1 ou vers une forme d'énergie concurrente (facteur de déplacement), et 2) sur le degré de
2 prévision des prix des contrats d'échange dans le temps (facteur d'incertitude).

3
4 **1) Le facteur de déplacement**

5
6 SCGM compte deux grands types de clientèle, soit les clients en achat-revente et les clients en
7 gaz de réseau. Les premiers consomment typiquement des volumes significatifs de gaz et
8 acquièrent eux-mêmes le gaz naturel requis à leurs besoins. Les seconds, dont la
9 consommation est généralement plus modeste, optent pour un service en vertu duquel SCGM
10 est responsable de négocier et d'acheter en leur nom le gaz naturel qu'ils utilisent.

11
12 Or, les clients en gaz de réseau n'affichent pas tous la même élasticité de la demande par
13 rapport aux prix. Alors que certains seront très sensibles à une augmentation de prix donnée, et
14 chercheront rapidement à se déplacer soit en achats directs, soit vers une autre forme
15 d'énergie, d'autres demeureront en service de fourniture avec le distributeur. Autrement dit,
16 quelles que soient les conditions de marché, un certain "volume minimal" de gaz de réseau
17 demeurera fort probablement dans le portefeuille d'approvisionnement de SCGM. Par contre,
18 dans la mesure où le prix du gaz de réseau deviendrait substantiellement supérieur aux prix du
19 marché ou aux prix des énergies de substitution, la portion excédentaire au "volume minimal"
20 pourrait vraisemblablement quitter le gaz de réseau.

21
22 Le facteur de déplacement fixant les limites temporelles d'approvisionnement est précisément le
23 résultat d'une relation fonctionnelle entre la clientèle à moyenne ou à forte élasticité et la
24 clientèle à faible élasticité. Cette relation s'écrit sous la forme suivante :

$$FD_t = CFE + (1-\varphi)^{t-1} * CME_t \quad \forall t$$

25
26
27 Où :

28	FD_t	:	facteur de déplacement au temps t
29	CFE	:	clientèle à faible élasticité en gaz de réseau
30	CME_t	:	clientèle à moyenne ou à forte élasticité en gaz de réseau
31	φ	:	taux de substitution de la clientèle non captive en faveur de la compétition
32	t	:	année

33
34 Le paramètre φ quantifie les pertes potentielles des volumes à moyenne ou à forte élasticité en
35 gaz de réseau au cours d'une période, $\forall t$, donnée. Pour le calculer, il faut construire à l'aide de
36 données historiques un intervalle de confiance unilatéral à gauche auquel est associé une
37 grande probabilité de contenir les taux de perte et de substitution potentiels.

38
39 Selon les hypothèses et les calculs tels que détaillés à l'annexe E, les facteurs de déplacement
40 annuels proposés seraient les suivantes :

ANNEXE C

Résumé des propositions du programme de dérivés financiers

Outils autorisés

- Contrat d'échange à prix fixe
- Option d'achat et de vente
- Combinaison des outils précités (ex : colliers)

Balise temporelle

- Couverture maximale : 36 mois

Prix maximal pour contrats d'échange et plancher de colliers

- 7,50 \$/Gj livré à Montréal

Prix d'exercice maximal des options

- 10 \$/Gj équivalant à AECO

Enveloppe budgétaire pour le paiement de primes

- Maximum 2 % de la valeur du gaz de réseau estimée au moment de la transaction

Balises volumétriques

	0-12 mois	13-24 mois	25-36 mois
Gaz de réseau (Bcf/an)	85 ^(*)	60 ⁽¹⁾	46 ⁽¹⁾
Portefeuille cible de protection (%) ⁽²⁾	20-75 %	0-63 %	0-40 %
Volumes cibles annuels à protéger (Bcf/an)	17-64	0-38	0-18
Volumes maximums – transactions mensuelles (1/6 des volumes annuels – Bcf/mois)	10	6	3

(*) Les volumes définitifs étant confirmés à la Régie le 1^{er} octobre de chaque année

(1) Estimé en fonction de la courbe de déplacement calculé

(2) Établi en fonction du facteur d'incertitude calculé